

## **NOM DU PROJET :** **« FAIS TA PLACE »**

Le projet « Fais ta Place » est une proposition pour résoudre la problématique de l'expression urbaine plus connue sous le nom de « art urbain ».

Il faut construire des murs d'expression et/ou faire une demande de prêt de murs existants à des propriétaires, pour offrir un cadre légal à la pratique de l'art urbain. Des surfaces libres d'accès et visibles dans toute la ville avec le respect des principes de liberté d'expression.

Pour certains citoyens, l'art urbain est généralement perçu comme une pollution visuelle, une marque d'irrespect, d'incivilité, une souillure.

Pour d'autres citoyens, l'art urbain est plein de couleurs avec une certaine maîtrise esthétique.

L'art urbain est perçu comme dérangeant et potentiellement dangereux parce ce qu'il est associé au non-encadrement.

Le sens donné par l'auteur est souvent déformé par l'utilisateur ordinaire de la rue.

Les murs d'expression sont une résolution, ils encadrent la pratique de l'art urbain et rehaussent la mauvaise image véhiculée par des citoyens novices, ils revalorisent le quartier et combattent les idées reçues sur l'art urbain.

L'art urbain réenchante les espaces dans lesquels il se trouve, il embellit les endroits délaissés et est alors perçu comme étant moins laid.

Les murs d'expression peuvent devenir un attrait touristique, ils canalisent l'expansion de l'art urbain et construisent une harmonie avec les lieux de vie des habitants.

Pour les pratiquants de l'art urbain, les murs d'expression sont un lieu de détente et de loisir, un espace de liberté d'expression.

Utiliser l'espace public comme support d'expression ne plaît pas aux aménageurs et à bon nombre d'habitants ; les murs d'expression sont là pour pallier ce mécontentement.

Les murs d'expression sont attractifs parce que non seulement ils permettent une construction identitaire du lieu (des échanges entre les pratiquants et les citoyens peuvent avoir lieu, créant ainsi des liens entre eux) mais aussi parce qu'ils peuvent éventuellement mettre fin à la mauvaise image que renvoie parfois l'art urbain.

Les murs d'expression sont une démarche sociologique.

Les pratiquants d'art urbain ont choisi cette forme d'expression pour dire ou montrer quelque chose, il devient donc interactif puisque tout le monde est susceptible de voir ou lire le message. L'art urbain se démocratise et crée de nouveaux lieux de liberté.

La pratique de l'art urbain est pédagogique pour les enfants (et les adultes !) Dans un cadre organisé, elle favorise l'esprit d'équipe, la création, l'ambiance positive, l'échange, la cohésion sociale.

Dans la créativité, l'esthétisme du paysage semble avoir une grande importance pour les pratiquants d'art urbain : ils cherchent à rendre un mur moins sombre, à colorer la grisaille, à donner au paysage une intensité nouvelle. Leur art doit correspondre à ce qu'ils sont, ils désirent que l'identité du lieu soit une création sociale, ils veulent donner du sens au lieu.

Les pratiquants d'art urbain veulent que les paysages grisâtres deviennent un mur de couleurs sur lequel les formes expriment des émotions. C'est un cadeau qu'il offrent à la rue.

L'art urbain est une activité réfléchie, avec un véritable travail d'apprentissage. Le béton gris et nu est alors recouvert de surfaces multicolores, une œuvre apparaît, l'esthétisme remplit les vides.

Les œuvres sont éphémères, les pratiquants d'art urbain le savent.

Voici une liste de lieux potentiels à la construction et aux prêts de murs d'expression :

- Parking, 4 rue Pierre Mocaer
- Parking du rond point de la Croix des Gardiens
- Allée de la Nouvelle Métairie
- 7 rue Kerhuel
- Les portes de garage, 52 rue de Pen ar Stang
- Parking, 53 rue de Pen ar Stang
- Parking, salle omnisports Michel Gloagen
- Chemin derrière l'impasse de l'Odet
- 2 rue d'Armor

Pour parsemer la ville de couleur, d'autres lieux peuvent être ajoutés.

## **PROPOSITION DE CONDITIONS ET DISCIPLINE**

Chacun doit veiller à ne pas mettre les autres (ou soi-même) en danger.

Ne pas escalader les supports.

Pour les hauteurs, privilégier l'usage d'une échelle, d'un escabeau ou d'une perche.

Respecter les délimitations des espaces de création autorisés.

Les espaces doivent rester propres, déchets et matériel usagé doivent être jetés dans les endroits correspondants.

Toutes les œuvres sont éphémères.

Repasser proprement et minutieusement les œuvres précédentes, sans couper une ou des œuvres en deux ou se mettre en plein milieu du mur.

Ne pas utiliser d'autre matériel, comme les collages ou des structures artistiques, sur les murs.

Pas d'inscriptions injurieuses, d'incitation à la haine ou à but commercial, pas d'inscriptions sur la religion.

Utiliser les murs en journée par respect pour le voisinage, être courtois, éviter les nuisances sonores.

Réaliser un mur en respectant les bonnes pratiques et les règles de courtoisie.